

**Après** l'Assemblée Générale appelée par l'ensemble des organisations syndicales du campus, appelant à se réunir en AG le 2 février...



**Après** les succès des 20 et 29 janvier...

**Suite** à l'appel à la grève reconductible à partir du 2 février 2009 de l'ensemble des syndicats de l'enseignement supérieur et de la recherche et de la Coordination Nationale des Universités, soutenu par les organisations syndicales étudiantes...

**Et face** aux attaques répétées du gouvernement contre les services publics, en particulier contre le service public de l'enseignement supérieur et de la recherche...

**L'intersyndicale de l'UPMC vous appelle à venir débattre des revendications, à décider de la grève et à discuter des modalités d'action à mettre en œuvre sur l'Université.**

Nous devons et pouvons pour faire plier Valérie Pécresse et le gouvernement. Nous revendiquons:

- l'arrêt des *suppressions de postes* dans l'enseignement supérieur
- l'abandon du *projet de décret modifiant le statut* des enseignants chercheurs
- l'abandon de la *Masterisation* des IUFM
- l'arrêt de la *précarisation* et création de postes statutaires
- l'arrêt du *démantèlement* des Organismes de Recherche Publique
- l'augmentation des *salaires*, et revalorisation des *aides sociales aux étudiants*
- l'arrêt de la *politique de concurrence* entre les agents par les primes et l'évaluation

*De plus nous exigeons le paiement des jours de grève et le retrait des dispositions scélérates du trentième indivisible*

**Quel que soit notre statut dans l'Université nous sommes *tous* touchés par l'ensemble de ces mesures.**

Nous appelons donc, pour des conditions de vie, d'étude, de travail, d'enseignement et de recherche décentes, à :

**l'Assemblée Générale  
de l'Université Pierre et Marie Curie  
le 2 février à 12h30 Amphi A2**

